

I. CHAMPIONNATS SCOLAIRES

A. Finales nationales 2020 :

Suite à la crise sanitaire liée à la Covid19, le bureau fédéral s'est réuni le 2 avril pour statuer sur les compétitions de fin de saison, et a voté pour :

- L'annulation des championnats de France scolaires qui devaient avoir lieu à Ambilly (74) du 5 au 7 juin 2020 pour les collèges, et à Brissac (34) du 12 au 14 juin 2020 pour les écoles, sur proposition du directeur des compétitions scolaires Dominique Ruhlmann.
- Le maintien pour 2021 des organisateurs validés en 2020.

Le championnat UNSS-collèges & lycées prévu à Pleumeur-Bodou (22) du 18 au 20 mai 2020 avait déjà été annulé par l'UNSS.

Championnat de France des écoles en ligne 2020

Pour remplacer la finale nationale des écoles de Brissac en juin, malheureusement supprimée suite aux mesures sanitaires, la FFE a proposé une finale de substitution en ligne le mercredi 14 octobre 2020 aux écoles qui ont participé à une finale nationale en 2017, 2018, ou 2019 ainsi qu'à quelques écoles qui ont été repêchées sur demande auprès de Dominique Ruhlmann.

Format de la compétition :

- le mercredi 14 octobre de 13h30 à 17h30 ;
- par équipes de 8 avec les mêmes règles de constitution que celles du règlement fédéral scolaire 2021, mais pas de suppléant possible ;
- 5 à 7 rondes en 12 min + 3s par coup sur la plateforme libre Lichess ;
- appariements au système Suisse avec le logiciel papi de la FFE ;
- les 8 joueurs de l'équipe sont réunis dans un lieu commun (l'école le plus souvent), chacun avec son ordinateur et une liaison internet, sous la supervision du référent de l'équipe (un adulte).
- Arbitrage et gestion informatique : Dominique Ruhlmann.

Le podium :

L'école du Centre d'Orsay décroche le titre avec la manière, remportant 6 victoires en autant de matchs.

L'école Jean Aicard, de la Farlède, prend la deuxième place, ne s'inclinant que face au vainqueur.

L'école du Guichet (Orsay), championne de France des écoles en 2019, complète le podium.

Remerciements à David Ros, initiateur du projet ainsi qu'à la ville d'Orsay pour les récompenses offertes aux meilleures écoles.

II. PARTENARIATS INSTITUTIONNELS

A. Convention-cadre entre l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) – Paris 2024 et la FFE :

La Fédération Française des Échecs a signé une convention tripartite de partenariat avec l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) et Paris 2024 pour développer la pratique de la discipline à l'école, dans le cadre de rencontres sportives associatives.

À ce titre, de nombreux outils pédagogiques permettent de découvrir le jeu d'échecs sur le site génération Paris 2024.

B. Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (DPJJ) :

- **Reconduction de la convention DPJJ/FFE 2020/2021 :**

Obtention d'une subvention de 4.000 € en 2020 pour la mise en œuvre des 3 objectifs :

- *Manifestations nationales* : La FFE s'engage à participer sur sollicitation de la DPJJ aux manifestations éducatives et culturelles.
- *Autres actions* : La FFE s'engage à participer aux actions périphériques que la DPJJ pourrait mettre en place.
- *Formation* : Formation du personnel sur sollicitation de l'École Nationale PJJ.

- **Obtention du label « Fais-nous rêver »** : L'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) d'Île-de-France a décerné le label régional « Fais-nous rêver » à la Fédération Française des Échecs pour récompenser les actions échiquéennes menées en direction des mineurs sous protection judiciaire, organisées dans le cadre du partenariat avec la Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse (DPJJ). Lors de la présentation du projet au jury, Johanna Basti, Directrice nationale des scolaires de la FFE, a mis en avant le rôle positif que peut jouer le jeu d'échecs auprès des jeunes sous protection judiciaire pour favoriser leur insertion sociale et professionnelle.

L'APELS a souligné plusieurs atouts, en particulier « le suivi très poussé prônant la valorisation de soi », car ce projet permet de « faire ressortir les capacités intellectuelles des jeunes ». La labellisation de la FFE permet de profiter d'un accompagnement personnalisé sur les projets menés, ainsi qu'une valorisation médiatique et institutionnelle.

Suite à l'obtention du label, Ludovic Melier, du club de Saint-Germain Laval et membre de la DNS est allé à la rencontre du jury afin de présenter les interventions auprès des jeunes de l'Unité d'Action Éducative de Jour de Melun.

C. Étude d'un partenariat entre l'UGSEL nationale et la FFE :

Réunion partenariale avec l'UGSEL, fédération sportive scolaire de l'enseignement privé au mois d'octobre 2020 :

- Présentation de la fédération, de ses valeurs, de ses missions ;
- Présentation du secteur scolaire FFE, de ses objectifs et des compétitions scolaires fédérales.

L'UGSEL propose d'étudier une convention nationale avec la FFE pour septembre 2021 afin d'intégrer le jeu d'échecs comme activité sportive au sein des établissements privés de France affiliés à l'UGSEL.